

Projet pédagogique Accueil de loisirs élémentaire du Coteau



Numéro d'habilitation : 0940056CL001223

Directeur : AHAMADA Andil

SOMMAIRE

I.	<u>Présentation</u>	1/2
	a) Coordonnées de l'accueil.....	3
	b) Typologie du public accueilli.....	3
	c) L'équipe d'animation.....	4/5
	d) Environnement, équipement.....	5
	e) Le Budget.....	6
	f) Modalité de fonctionnement.....	6
II.	<u>Cadre pédagogique</u>	7
	a) Projet éducatif de la ville.....	7
	b) Objectifs généraux.....	7/8
	c) Objectifs opérationnels et démarche pédagogique.....	8/10
III.	<u>Fonctionnement</u>	11
	a) Les différents temps d'accueil.....	11
	b) Organisation de l'accueil de loisirs Mercredi et Extrascolaire.....	12
	c) La journée type.....	16
	d) Missions et rôle des personnels.....	18
	1. animateurs.....	18
	2. Directeurs.....	19
	e) Recommandation de sécurité et de soin.....	19
	1. Texte de référence établi par le service.....	19
	2. Prise en charge des PAI et des ESH.....	19
	3. Fiche sanitaire et pharmacie.....	20
	4. Cahier d'infirmerie et soin destiné aux enfants.....	20
	5. Protocole évacuation incendie et de confinement.....	20
IV.	<u>Evaluation</u>	21
	a) Evaluation du projet pédagogique.....	21
	b) Pistes d'évaluation des objectifs.....	21
	c) Evaluation de l'équipe d'animation.....	22
V.	<u>Les annexes</u>	
	a) Cour Oasis.....	23
	b) Projet d'animation	

Préambule :

Le projet pédagogique est un document essentiel qui guide la pratique éducative. Il est indispensable de le lire et de le comprendre pour pouvoir l'appliquer efficacement.

I) Présentation

L'accueil de loisirs est un lieu sécurisant où l'enfant peut s'épanouir et progresser. Il est conçu pour favoriser son bien-être, son repos et son développement. Les encadrants de l'accueil de loisirs s'engagent à animer, concevoir et proposer des activités en accord avec les objectifs du projet pédagogique, tout en encourageant le plaisir de jouer et la découverte.

a) Coordonnées de l'accueil

L'accueil de loisirs du Coteau élémentaire se situe au 36, rue des vignes à CACHAN et est joignable au 01.49.69.60.35 / port 06.22.29.99.84 / 01.49.69.60.30 (gardien).

1) Les temps d'accueil

Les horaires de l'accueil du matin : 7h30 à 9h15

Pour les enfants passant la demi-journée avec nous : 12h20-12h30

Accueil des enfants en demi-journée sans repas l'après-midi (uniquement sous réservation) de 13h20 à 13h30

Pour l'accueil du soir : 17h à 18h30

2) Les lundis, mardis, jeudis, vendredis (hors vacances scolaires) :

- L'accueil du matin de 7h30 à 8h20
- La pause méridienne de 11h30 à 13h20
- L'accueil des élémentaires après l'étude de 18h à 18h30
-

b) Typologie du public accueilli :

L'A.L.S.H du Coteau accueille les enfants âgés de 6 à 11 ans scolarisés à l'école élémentaire du Coteau. L'environnement qui entoure le groupe scolaire du COTEAU est constitué en trois parts quasi égales entre résidences pavillonnaires, immeubles collectifs sociaux et collectifs privé. Nous accueillons en moyenne les mercredis :

- 65 enfants en journée
- 20 enfants en demi-journée le matin
- 6 enfants en demi-journée l'après midi
- 15 enfants de l'école des sports*

1) L'accueil des enfants en situation de handicap

La ville veut que les enfants en situation de handicap soient accueillis dans les meilleures conditions. Pour cela, elle met en place plusieurs choses :

- Une rencontre avec les familles pour parler de l'enfant et de ses besoins.
- Un animateur supplémentaire si nécessaire.
- Un accueil en demi-journée avec une période d'adaptation.

Tout cela est fait pour que l'enfant s'intègre bien. En fonction des besoins de chaque enfant, la ville trouvera des solutions pour l'aider. Par exemple, elle peut mettre à disposition plus de personnel, modifier les rythmes de la journée ou adapter l'organisation.

2) Les projets d'accueil individualisé

Il existe deux types de PAI :

P.A.I alimentaire

- En cas d'allergie, l'enfant doit manger un panier repas apporté par ses parents.
- En cas d'intolérance, l'enfant ne doit pas manger certains aliments.

Lorsque les enfants mangent à la cantine ou au goûter, ils doivent manger uniquement ce que leurs parents leur ont donné. Le personnel de l'office réceptionne le panier repas, note sa température et le met dans un réfrigérateur prévu à cet effet. Lors des repas, le personnel vérifie la température du repas, le réchauffe si nécessaire dans un micro-onde réservé aux PAI, puis donne le repas à l'enfant. Pour les pique-niques, les familles doivent fournir un panier repas qui ne nécessite pas d'être réchauffé. L'équipe d'animation veille au respect de ces protocoles et s'assure que l'enfant a toujours son panier repas avec lui lorsqu'il sort de l'accueil.

P.A.I médical

Les enfants qui ont une maladie chronique ou une allergie ont un plan d'accueil individualisé (PAI). Les animateurs sont très attentifs à ces enfants. En cas d'urgence, ils appellent les secours immédiatement. En effet, certains gestes médicaux ne peuvent être effectués par l'équipe d'animation.

c) L'équipe d'animation :

Directeur : AHAMADA Andil, (BAFD stagiaire) directeur sur les temps de pauses méridienne, alternance accueil du matin et accueil du soir, mercredi et vacances scolaires.

1) Animateurs péri scolaire et extrascolaire

- **CHAMAM** Nassima : (bafa) animatrice sur temps de pause méridienne, accueil du matin et du soir, mercredi et vacances scolaires. Référente sur le site en l'absence du directeur.
- **DREAN** Jessica : (bafa) animatrice sur temps de pause méridienne, accueil du soir, mercredi et vacances scolaires.
- **KASMI** Zahia : (bafa stagiaire) animatrice sur temps de pause méridienne, accueil du soir, mercredi et vacances scolaires.
- **GOMIS** Adèle : (bafa) animatrice sur temps de pause méridienne, accueil du matin et du soir, mercredi et vacances scolaires.
- **GARCIA** Alexis : (bafa) animatrice sur les temps de pause méridienne, accueil du matin et du soir, mercredi et vacances scolaire.
- **OUREDJAL** Driss : (BPJEPS) animateur sur les temps de pause méridienne, mercredi et vacances scolaire

- **TAZEBINT** Oulfa : (bafa stagiaire) animatrice sur temps de pause méridienne, accueil du soir, mercredi et vacances scolaires.

2) animateurs pause méridienne et remplacements mercredi

- **WAMBST-DESPLAN** Melissa : (bafa) animatrice sur les temps de pause méridienne et vacances scolaire
- **ABLANCOURT** Nina : (bafa) animatrice sur les temps de pause méridienne et vacances scolaire
- **RAMIHONE** Henry : animateur sur les temps de pause méridienne
- **RAFALIMANANA** Zané : animatrice sur les temps de pauses méridiennes
- **RABUEL** Simon : animateur sur les temps de pauses méridiennes
- **DEVOS** Gregory : animateur sur les temps de pauses méridiennes
- **CRIOSI—ZECLER** Yanis : animateur sur les temps de pauses méridiennes.
- **NGUYEN VAN MAU** Lenny : animateur sur les temps de pauses méridiennes.

d) Environnement, équipement

Les locaux disponibles dans l'accueil de loisirs :

Pour l'espace extérieur la structure dispose de trois cours oasis voir annexe :

- Une petite située au niveau de la salle d'accueil alsh élémentaire
- Deux grandes cours situées en haut et bas.
- Un petit city stade

Pour l'espace intérieur la structure dispose de :

- Un bureau de direction partagé avec la directrice de l'accueil de loisirs maternel, qui abrite également les pharmacies et les P.A.I.
- Trois salles d'activités aménagées
- Un espace bibliothèque
- Un réfectoire
- Deux préaux
- Des toilettes séparées pour garçons et filles
- Une réserve de matériel pédagogique à l'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs a accès à plusieurs structures municipales :

- Piscine Municipale : principalement utilisée sur les périodes de vacances scolaires
- Bibliothèque Centrale
- Cinéma
- Gymnase
- Parcs
- Stade
- Théâtre
- Car

e) Le Budget

L'accueil de loisirs reçoit un budget annuel pour son fonctionnement. Ce budget est divisé en différentes catégories :

- Droits d'entrée : Cette catégorie sert à payer les activités extérieures, comme les séances de cinéma.
- Prestations : Cette catégorie sert à payer les intervenants extérieurs qui animent des activités spécifiques ou pédagogiques.
- Fournitures consommables : Cette catégorie sert à acheter les fournitures nécessaires aux activités manuelles, comme le papier, les crayons et les peintures.
- Matériels petit équipement : Cette catégorie sert à acheter les jeux, jouets et autres matériels pédagogiques.

En résumé, le budget de fonctionnement de l'accueil sert à financer les activités, les intervenants extérieurs, les fournitures et les équipements.

f) Modalités de fonctionnement

Au cours de l'année l'équipe d'animation effectuera différents temps de réunion.

- **Les lundis** : 2h de réunion de préparation
- **Les jeudis** : 2h de réunion hebdomadaire
- 10h de réunion pause méridienne réparti sur l'année
- 2h de réunion par semaine travaillé pour les vacances scolaires

Les réunions serviront à :

- Élaborer et mettre en œuvre le projet pédagogique de l'accueil de loisirs
- Préparer les programmes des activités
- Préparer les vacances scolaires
- Échanger des informations et des idées
- Évaluer les actions menées
- Préparer les événements
- Développer les compétences des animateurs
- Aborder des thématiques pédagogiques
- Il est important que les animateurs travaillent ensemble pour offrir un encadrement cohérent aux enfants.

II) Cadre pédagogique

a) Le projet éducatif du territoire (P.E.D.T)

Le projet éducatif de la ville repose sur **3 axes** essentiels :

1. Considérer l'enfant dans sa globalité avec ses spécificités et tendre à respecter son rythme.
2. Favoriser les projets visant à développer la participation des enfants dans une dynamique de coopération.
3. Encourager les projets qui s'inscrivent dans la réalité et la ressource territoriale

La mise en place du projet pédagogique s'inscrit dans le cadre du PEDT (Projet Éducatif De Territoire) de la ville qui vise principalement **3 objectifs** qui sont déclinées de la manière suivante:

1. Développer la cohérence éducative, construire la coéducation.
2. Renforcer la continuité éducative de 0 à 18 ans sur l'ensemble du territoire
3. Favoriser les conditions de l'apprentissage et de la citoyenneté.

Ces objectifs sont mis en œuvre dans un environnement garantissant la sécurité et le bien-être de chaque enfant.

b) Objectifs généraux

Au cœur de notre projet pédagogique, résident des valeurs fondamentales qui guident notre engagement envers les enfants qui nous sont confiés. Ces valeurs, à savoir la tolérance, l'égalité, le respect, et l'autonomie, sont les fondements de notre approche éducative. Nous croyons fermement que chaque enfant mérite un environnement où il peut s'épanouir, s'exprimer librement et développer son plein potentiel.

Les objectifs que nous développerons durant l'année :

1 – Sensibiliser les enfants à la diversité, à l'inclusion et à la lutte contre la discrimination et le harcèlement

Cet objectif permet de préparer les enfants à la vie en société. Dans le monde d'aujourd'hui, il est essentiel de pouvoir vivre et travailler avec des personnes de différentes cultures, religions, origines sociales, etc. Il contribue à lutter contre les discriminations et le harcèlement. En sensibilisant les enfants à ces phénomènes, on leur donne les outils pour les identifier et les combattre.

Il permet de développer la citoyenneté. En apprenant à vivre ensemble dans un monde pluriel, les enfants acquièrent des compétences essentielles pour être des citoyens responsables.

2 – Respecter le rythme de l'enfant

Cet objectif vise à garantir que chaque enfant puisse évoluer dans un environnement bienveillant et respectueux de ses particularités, favorisant ainsi son bien-être et son épanouissement.

En respectant le rythme individuel de chaque enfant, nous contribuons à son développement psychomoteur, affectif et social.

Nous reconnaissons que chaque enfant est unique, avec des besoins, des envies et des capacités qui lui sont propres. En répondant à ces besoins différenciés, nous encourageons

leur autonomie, leur capacité à s'organiser, et leur permettons de mieux gérer leur temps et leur énergie tout en découvrant ce qui leur convient personnellement.

3 – Favoriser une coéducation

La coéducation est un processus qui vise à impliquer les parents et les professionnels de l'éducation dans une collaboration pour le bien-être des enfants.

Cela permet de créer une Suite éducatif entre la famille et le centre.

Cela permet aux parents et aux professionnels de se connaître et de travailler ensemble pour répondre aux besoins des enfants.

Cela permet aux enfants de se sentir soutenus par leurs parents et les encadrants de l'accueil de loisirs.

c) Objectifs opérationnels

- Développer la coopération et l'inclusion par le jeu en invitant les familles et partenaire éducatifs
- Permettre aux enfants de reconnaître, dénoncer et prévenir les situations d'harcèlement et de discriminations dans leur environnement
- Favoriser l'égalité entre les filles et les garçons
- Amener les enfants à reconnaître et respecter les différences physiques et mentales, à développer de l'empathie et favoriser une attitude inclusive au quotidien
- Favoriser le besoin physiologique des enfants
- Adapter les activités pour respecter le rythme et l'énergie de chaque enfant
- Éviter la surcharge et l'épuisement des enfants par une organisation réfléchi de la journée

Objectif général : Favoriser une coéducation inclusive

Objectifs opérationnels	Démarche Pédagogique	Projets d'animations
<p>Développer la coopération et l'inclusion par le jeu en invitant les familles et partenaire éducatifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'interactions entre les familles, les enfants et les partenaires éducatifs à travers des activités collectives • Organisation de journées portes ouvertes • Mise en place d'activités valorisant la coopération, comme des jeux collaboratifs ou des projets créatifs en groupe 	<ul style="list-style-type: none"> • Ateliers collaboratifs : • Activités de coopération : jeux collaboratifs et solidaires. • Porte ouverte avec création de costumes et accessoires en vue du carnaval. • Projets partagés : séances jardinage intergénérationnel. • Carnaval de la ville avec costumes créés.

Objectif général : Sensibiliser les enfants à la diversité, à l'inclusion et à la lutte contre la discrimination et le harcèlement

Objectifs Opérationnels	Démarche Pédagogique	Projets d'animations
<p>Permettre aux enfants de reconnaître, dénoncer et prévenir les situations d'harcèlement et de discriminations dans leur environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'ateliers créatifs • Mise en place de jeux de rôles adaptés • Création de cercles de parole • Élaboration collective d'une charte pour promouvoir le respect et prévenir les comportements discriminatoires. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ateliers créatifs : création d'affiches sur les valeurs • Jeux de rôle : simulations de situations sur le harcèlement avec discussion autour des solutions • Temps de vie quotidienne : cercles de parole pour échanger sur les expériences vécues. • Création collective : rédaction et mise en illustration d'une charte commune.
<p>Amener les enfants à reconnaître et respecter les différences physiques et mentales, à développer de l'empathie et favoriser une attitude inclusive au quotidien</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Encouragement à l'expression émotionnelle et à la réflexion sur l'inclusion et l'exclusion. • Mise en situation fonctionnelle pour développer l'empathie. • Inclusion d'activités favorisant l'acceptation de soi et des autres 	<ul style="list-style-type: none"> • Atelier handicap et inclusion • Atelier artistique : réalisation de créations collaboratives. • Création collective : Charte sur l'inclusion et le respect • Temps de vie quotidienne : cercle des émotions pour partager ses ressentis.
<p>Favoriser l'égalité entre les filles et les garçons</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation aux stéréotypes à travers des discussions et activités. • Proposition d'activités et jeux en équipes mixtes • Valorisation des métiers souvent associés à des stéréotypes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Atelier manuel : création d'un panneau « Les métiers sans limites » • Jeux en équipes mixtes : favoriser la collaboration entre filles et garçons.

Objectif général : Respecter le rythme de l'enfant

Objectifs opérationnels	Démarche Pédagogique	Projets d'animations
<p>Favoriser le besoin physiologique des enfants</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de temps calmes adaptés selon l'âge et les besoins des enfants • Aménagement d'espaces propices au repos et à la détente. • Adaptation des transitions pour éviter les moments d'agitations 	<ul style="list-style-type: none"> • Temps calmes • Mise en place d'un coin calme avec tapis et coussins. • Aménagements spécifiques
<p>Adapter les activités pour respecter le rythme et l'énergie de chaque enfant</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'activités courtes et modulables pour s'adapter à l'attention des enfants • Propositions différenciées entre activités dynamiques et activités calmes selon les moments de la journée • Suivi individuel pour identifier les besoins spécifiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités modulables : • Alternance d'activités • Observation des enfants.
<p>Éviter la surcharge et l'épuisement des enfants par une organisation réfléchie de la journée</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Planification de journées équilibrées avec des temps de pause entre chaque activité • Inclusion des enfants dans le choix ou le rythme des activités • Limitation du nombre d'activités imposé sur une même journée 	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement de planning : moments libres intégrés dans la journée • Ateliers collaboratifs pour choisir leur programme • Espaces libres : mise à disposition de jeux libres

III) Fonctionnement

a) Les différents temps d'accueil Périscolaires

Pour les temps du matin et du soir, nous nous appuyons sur le projet pédagogique de l'ALSH maternel.

L'accueil du midi fait l'objet d'un projet de fonctionnement à part.

Nous rappelons rapidement ces différents temps :

1) Accueil du matin

L'accueil du matin fonctionne de 7h30 à 8h20. Les enfants de maternelle et élémentaire sont regroupés dans la salle d'accueil de l'ALSH maternel.

Les enfants peuvent choisir librement les activités qu'ils souhaitent pratiquer, encadrés par les animateurs qui veillent à leur sécurité. Différents pôles de jeux sont proposés aux enfants : coin d'imitation, dessins, dinette, jeux de construction, coin lecture, etc.

Un animateur est chargé de la gestion administrative. Il s'occupe de l'accueil des familles, de l'inscription des enfants, du déjeuner à la cantine et de l'accueil après l'école. Il transmet également les informations à l'enseignant.

À 8h15, les enfants rangent les ateliers et se rassemblent. C'est l'occasion pour les animateurs de vérifier l'effectif. Avant de rejoindre les classes, les animateurs vérifient que les enfants ont bien leurs affaires : manteau, doudou, sac à dos. Ils accompagnent ensuite les enfants de la maternelle dans leur classe. Ils vérifient leur liste et transmettent les informations nécessaires à l'enseignant. Les élémentaires sont eux accompagnés dans les cours respectifs à chaque groupe de classe. Ils transmettent également les informations aux enseignants.

2) La pause méridienne

La pause méridienne a lieu de 11h15 à 13h35 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Les animateurs arrivent sur place à 11h15, mais ils ne prennent pas les enfants en charge avant 11h30.

Pendant ces quinze minutes, ils préparent la pause méridienne (les consignes de sécurité et les éventuels changements d'organisation sont rappelés, et ils préparent les ateliers du midi).

À 11h30, les animateurs prennent les enfants en charge. Ils font l'appel dans les classes et vérifient le nombre d'enfants présents.

Les enfants sont répartis en deux services :

- Le premier service, composé d'environ 150 enfants de CP, CE1 et par système de rotation trimestrielle 1 classe de CM1, de 11h30 à 12h20.
- Le deuxième service, composé d'environ 175 enfants de CE2, CM1 et CM2, de 12h30 à 13h35.

Pendant le deuxième temps d'activité, les enfants peuvent participer à des activités ou profiter d'un temps libre dans la cour. Les activités proposées permettent aux enfants de découvrir de

nouvelles activités, comme des activités sportives, des jeux de société, des ateliers artistiques...

3) Accueil du soir

L'accueil du soir accueille les enfants de 16h30 à 18h30.

À 16h15, les animateurs se réunissent pour faire un point dans la salle d'accueil du centre. À 16h25, chaque animateur va chercher les enfants de sa classe.

À 16h30, les enfants sont accueillis. Ils passent aux toilettes, puis se rendent au réfectoire pour le goûter. De 17h à 18h30, les enfants participent à des ateliers variés (activités manuelles, sportives, jeux de société, dessins, lecture, etc.) Les animateurs sont amenés à faire le listing, ce qui consiste à noter le départ de chaque enfant tout en vérifiant l'identité des personnes qui viennent récupérer les enfants. A 17h50 des animateurs vont chercher en élémentaire les enfants qui restent après l'étude. Ils les emmènent dans la salle d'accueil ALSH. Les parents viennent récupérer de manière échelonnée les enfants jusqu'à 18h30 heure de fermeture de l'accueil du soir.

b) Organisation de l'accueil de loisirs Mercredi et Extrascolaire

Les enfants seront regroupés par tranches d'âge pendant les mercredis et vacances. L'organisation de l'accueil de loisirs se fera de la manière suivante : les enfants seront regroupés par tranches d'âge pendant les mercredis et les vacances. Cette organisation permettra aux animateurs de proposer des activités adaptées aux besoins et aux intérêts de chaque groupe d'âge et permet d'y répondre tant dans la vie quotidienne que dans la vie de groupe. Elle facilite une meilleure connaissance des enfants par les animateurs, favorisant ainsi un accompagnement plus personnalisé et une dynamique de groupe plus harmonieuse. Ce fonctionnement vise à garantir un environnement adapté à chaque tranche d'âge, tant pour les moments de loisirs que pour les interactions sociales.

Cette année, nous avons choisi de fonctionner de manière **cloisonnée** pendant les temps d'activités et de manière **décloisonnée** pendant les temps d'accueil et de restauration :

- **Accueil du matin** de 7h30 à 8h30 et du soir de 17h45 à 18h30. Afin de pallier les arrivées et départs échelonnés, les enfants seront regroupés dans la salle d'accueil de l'ALSH.
- **Repas et goûter** : En raison du nombre d'enfants accueillis, nous avons opté pour un service unique. Ce choix permet de favoriser des temps de partage et d'échanges entre les enfants, en mélangeant les tranches d'âge. Ces moments participent à la vie de groupe en encourageant l'apprentissage des règles de vie en groupe, comme le respect des autres, l'autonomie et la convivialité. Ils offrent également aux animateurs l'opportunité d'observer et de mieux connaître les enfants dans un cadre informel, enrichissant ainsi leur accompagnement éducatif.

Ce fonctionnement vise à garantir un cadre structuré tout en favorisant les interactions sociales et les apprentissages informels dans la vie quotidienne.

3) Les différents groupes et leur salle de vie

- **Groupe 6/7 ans (Hérissons)** : Jessica, Adèle et Zahia occuperont la salle 16.
- **Groupe 7/9 ans (Griffon d'or)** : Nassima et Driss occuperont la salle ALSH.
- **Groupe 9/11 ans (Les Panthères)** : Alexis et Oulfa occuperont la salle 17.

Chaque groupe est encadré par des animateurs et dispose d'une salle attitrée pour plusieurs raisons :

Stabilité et repères pour les enfants : Attribuer des animateurs et une salle fixe permet aux enfants de s'identifier à un lieu et à des référents adultes. Cela contribue à créer un sentiment de sécurité affective et facilite leur adaptation au sein de l'accueil de loisirs.

• **Aménagements adaptés** : Les salles sont aménagées en fonction des besoins spécifiques de chaque tranche d'âge. Par exemple, pour les 6/7 ans, des espaces de jeux symboliques (dinette, voiture, coin d'imitation) et de motricité douce ; pour les 7/9 ans, des coins pour des activités manuelles, lecture et créatives ; et pour les 9/11 ans, des espaces favorisant l'autonomie et les projets collectifs.

• **Organisation et suivi**: Les animateurs attitrés peuvent mieux suivre les besoins individuels et les dynamiques de groupe. Cela permet également une observation plus fine des comportements, facilitant un accompagnement personnalisé. Ce fonctionnement renforce à la fois la cohérence pédagogique et la qualité de l'accueil.

4) Organisation de l'accueil du matin

De 7h30-9h15

7h30 : L'animateur de l'accueil est chargé de pointer les enfants sur la tablette et de les inscrire sur le listing nominatif papier en vérifiant que l'enfant apparaît bien sur le listing de réservation. Si l'enfant n'est pas inscrit la famille devra patienter jusqu'à 9h15 afin de vérifier si l'accueil de loisirs est en capacité d'accueillir l'enfant.

8h30 : Les animateurs qui arrivent récupèrent le listing par groupe à l'accueil, qui devra être rempli à l'arrivée de chaque enfant. Les animateurs répartissent les groupes dans les salles en fonction de leurs groupes. Ils aménagent les salles et mettent à disposition des enfants du matériel et des jeux de manière à rendre l'accueil calme et conviviale. Les animateurs sont force de proposition et jouent avec les enfants. Les temps d'accueils sont aussi des moments d'échange.

A 9h20 : à l'aide du listing général passe dans chaque groupe afin de faire un appel nominatif. Il appelle la restauration pour leur donner les effectifs enfants et adultes ainsi que les régimes alimentaires, si besoin. Il contacte aussi le coordinateur des ALSH élémentaires pour transmettre les effectifs. Enfin l'animateur de l'accueil reporte sur le carnet de bord, les informations nécessaires pour le bon suivi des enfants et du fonctionnement :

- Effectifs total
- Effectifs demi-journée : matin sans repas et après midi sans repas
- Effectifs ESD
- Effectifs animateurs

5) Organisation des activités proposées aux enfants

Les animateurs proposent plusieurs activités de manière à ce que les enfants puissent choisir celles qui les intéressent le plus. Cette démarche permet à chacun de trouver sa place, d'explorer ses centres d'intérêt et de développer ses compétences à son rythme. Pour sensibiliser les enfants aux activités, les animateurs mettent en place différentes stratégies pour attiser leur curiosité et leur envie de participer.

Par exemple :

- Présentation d'un modèle terminé ou d'un exemple concret de l'activité, afin de donner un aperçu du résultat ou du processus.
- Mise en scène ludique permettant d'illustrer le thème de l'activité.
- Utilisation d'un fil conducteur, fictif ou réel, qui relie les différentes activités pour créer une cohérence et maintenir l'intérêt des enfants.

Les enfants choisissent ensuite librement l'activité à laquelle ils souhaitent participer. En cas de limitation de places pour une activité particulièrement prisée, les animateurs veillent à réorganiser ou reposer l'activité ultérieurement afin que chacun puisse y participer. Après l'accueil, les animateurs instaurent un moment collectif pour présenter les activités disponibles, expliquer leur déroulement, et répondre aux éventuelles questions des enfants. Ce temps de transition favorise une meilleure compréhension et préparation des enfants, tout en les mettant dans une dynamique plus structurée pour le reste de la journée.

6) Les temps calme

Les temps calmes organisés en accueil de loisirs sont importants pour les enfants. En effet, après une matinée d'activités intenses, les enfants ont besoin de se reposer et de se détendre. Ce temps calme leur permet de digérer, de récupérer de leurs efforts et de se préparer pour la reprise des activités de l'après-midi.

Ce temps calme est encadré par les animateurs, qui sont présents pour veiller au bien-être des enfants. Ils proposent une diversité de points de jeux, tels que des jeux de société, de la lecture, de la relaxation, etc.

Si un enfant le souhaite, il peut également profiter de ce temps pour s'allonger et se reposer. Il est important de respecter le rythme de chacun et de laisser les enfants choisir ce qu'ils ont besoin de faire pour se sentir bien.

Les enfants ont la possibilité d'évoluer de manière autonome lors de ce temps calme. Ils peuvent choisir les activités qui les intéressent. Tout en veillant à rester sur une activité calme qui ne gêne pas les autres dans leur besoin de repos...

La durée du temps calme varie généralement entre 1h et 1h30. Elle est adaptée à l'âge des enfants et à leurs besoins.

Voici quelques exemples d'activités qui peuvent être proposées lors d'un temps calme en accueil de loisirs élémentaire :

- Jeux de société : Uno, puissance 4, mémoire, etc.
- Lecture : livres, magazines, bandes dessinées, etc.
- Relaxation : musique douce, toupie yoga, etc.
- Activités manuelles : dessin, origami, etc.

7) L'organisation de l'accueil du soir

L'accueil du soir se déroule de 17h et 18h30. Le départ des enfants et des animateurs se fait de manière échelonnée, afin de permettre aux parents de venir les chercher à l'heure qui leur convient.

Les parents récupérant leurs enfants doivent signer sur un cahier en mentionnant l'heure de départ. L'animateur qui se trouve à l'accueil vérifie sur les fiches de renseignements si les personnes qui viennent chercher les enfants sont autorisées à les récupérer.

Pendant ce temps, les autres animateurs organisent et proposent aux enfants des ateliers de jeux dans leurs salles respectives. Ces ateliers peuvent être des jeux de société, des activités manuelles, des jeux sportifs, etc.

Vers 17h50 et 18h, les animateurs, avec l'aide des enfants, commencent à ranger certains ateliers. Il est important que les animateurs impliquent les enfants dans cette démarche, afin de leur apprendre à prendre soin de leur environnement.

À 18h15, les salles sont rangées et les enfants sont réunis dans la salle d'accueil.

À la fin de l'accueil, suite au départ de tous les enfants, l'équipe d'animation prend bien soin de vérifier l'état des salles d'activités. Cela permet de s'assurer que tout est propre et rangé pour la journée suivante.

8) Projets d'animations

L'accueil de loisirs mettra en place des projets d'animations variés et innovants pour proposer aux enfants des activités stimulantes et enrichissantes.

- **Des ateliers artistiques et créatifs** : permettront aux enfants de développer leur imagination, leur sens de l'expression et leur créativité. Ils pourront s'initier à différentes techniques artistiques, comme le dessin, la peinture, la sculpture, la musique, la danse.
- **Des jeux et ateliers interactifs** : permettront aux enfants de développer leur coopération, leur esprit d'équipe et leur sens du jeu. Ils pourront participer à des jeux de rôle, des jeux de construction, etc. Ces jeux et ateliers pourront également être utilisés pour sensibiliser les enfants aux enjeux du harcèlement scolaire et des discriminations.
- **Organisation d'évènements inter centre** : permettra aux enfants de se rencontrer et de partager leurs expériences. Ils pourront participer à des jeux, des activités, des spectacles.
- **Journée droit de l'enfant**

Le mercredi 20 novembre 2024 est la journée internationale consacrée au droit des enfants. Les enfants seront sensibilisés sur toute la période de novembre. Notre accueil de loisirs organisera également le mercredi 20 novembre une journée qui lui est dédié.

Cette journée fera l'objet d'ateliers interactifs pour les enfants. Certains ateliers présenteront les différents droits de l'enfant, tandis que d'autres permettront aux enfants de les mettre en pratique.

L'objectif de cette journée est de sensibiliser les enfants aux droits de l'enfant et de leur permettre de les découvrir de manière ludique.

- **Passerelle avec les maternelles**

Durant l'année, sur le temps des mercredis, des enfants de maternelle du groupe des grands seront accueillis par les enfants en élémentaire pour partager des moments privilégiés ensemble. Ces temps de rencontre permettront aux enfants de participer à des activités communes telles que la lecture d'histoires lors des temps calmes, des jeux collectifs ou

encore des activités manuelles, favorisant ainsi la coopération et la transmission entre les âges. En juin, le groupe des grands de maternelle vivra une journée complète à l'accueil de loisirs élémentaire, incluant le repas, en compagnie du groupe des 6 ans (les hérissons), pour faciliter leur transition vers l'élémentaire dans une ambiance conviviale et rassurante.

9) Carnaval

Chaque année, la ville de Cachan organise un événement incontournable : le carnaval des enfants. Les enfants des accueils de loisirs, accompagnés par leurs équipes d'animation, participent activement à sa préparation en créant des costumes, des décorations. Ce moment festif, placé sous le signe de la joie, des rencontres et de la convivialité, se tiendra cette année le **5 avril 2025**.

10) Les séjours

Ces séjours, d'une durée maximale de 5 jours et 4 nuits, se déroulent pendant les vacances d'été : deux séjours sont organisés en juillet et deux en août. Ils se tiennent principalement au château de Bussy-le-Repos, situé à Villeneuve-sur-Yonne (89).

Chaque accueil de loisirs se voit attribuer un nombre limité de places, afin de favoriser une mixité entre les structures et permettre aux enfants de créer de nouveaux liens. Un animateur référent de chaque site accompagnera les enfants participants.

Nous veillons également à ce que chaque animateur de la ville ait l'opportunité de participer au moins une fois à ces séjours. Ils sont invités à s'impliquer activement, à contribuer de manière dynamique et à proposer des idées pour enrichir ces moments uniques avec les enfants.

c) La Journée type d'un mercredi

7h30 – 8h30	Accueil du matin : un animateur accueille les parents, pointe les enfants sur le listing et la tablette, note les informations relayées par les familles. Un autre animateur anime un temps de jeux libres avec des coins jeux aménagés. L'accueil du matin est un moment essentiel dans la journée de l'enfant. C'est un temps privilégié qui permet de créer un climat de confiance, tant pour les enfants que pour leurs familles. Il offre à l'enfant un repère rassurant, un espace d'échange où il peut être écouté et s'exprimer librement. Ce moment favorise une transition en douceur entre le cadre familial et l'environnement du centre, tout en instaurant un lien personnalisé avec les animateurs.
8h30 – 9h	Répartition des groupes : les enfants sont répartis dans leurs salles. Temps de jeux ou animations courtes adaptées aux enfants dans leurs espaces.
9h15	Fermeture des portes , L'animateur à l'accueil passe vérifier le nombre d'enfants dans chaque groupe. Il relaye les informations reçu le matin concernant les enfants dans les groupes concernées.
9h15 – 9h30	Rangement et rassemblement : rangement des coins jeux, appel nominatif et temps de rassemblement dans chaque groupe.
9h30 – 10h	Présentation de la journée : sensibilisation sur le thème et les activités prévues.
10h – 11h30	Activités du matin : chaque groupe participe à des activités encadrées par les animateurs dans les espaces dédiés ou en sortie.
11h30 – 11h50	Fin des activités et rangement : rangement du matériel avec les enfants, suivi d'un temps de jeux libre dans les salles ou dans la cour.

11h45	Accueil des enfants de l'école des sports.
11h50 – 12h	Rassemblement et dispatching : appel nominatif, séparation des enfants restant la journée et ceux partant avant le repas.
12h00-13h00	Repas : passage aux toilettes pour les enfants restant la journée. Les animateurs veillent à une bonne hygiène. Repas convivial en groupes.
12h – 12h30	Jeux libres pour demi-journées : les enfants inscrits pour la demi-journée jouent librement dans la salle d'accueil.
12h20 – 12h30	Départ des demi-journées : départ échelonné des enfants. Les animateurs favorisent leur autonomie tout en les accompagnants si besoin.
13h00 – 14h15	Temps calme ou départ en sortie : lecture, dessins, discussions ou départ des groupes pour les sorties prévues. Les animateurs aident les enfants à se détendre et à organiser leurs affaires avant les activités de l'après-midi.
13H20-13H30	Accueil de l'après-midi : arrivées des enfants inscrits uniquement pour l'après-midi.
14h15 – 15h30	Activités de l'après-midi : Temps de rassemblement et début des activités, chaque groupe participe à des activités adaptées et variées, animées par leurs animateurs.
15h30 – 16h00	Fin des activités et jeux libres : rangement du matériel avec les enfants, moment d'échange avec les animateurs sur les activités réalisées. Jeux libres dans les salles ou dans la cour pour un moment de détente.
16h – 17h	Goûter : passage aux toilettes, lavage des mains et goûter collectif pour tous. Apprentissage de l'importance du partage durant le goûter.
17h – 18h30	Accueil du soir : jeux libres, ateliers calmes ou petites animations pour les enfants présents en fin de journée. Les animateurs encouragent l'autonomie lors des rangements et favorisent des échanges avec les familles sur la journée passée.
18h20	Remise en état des locaux : tous les groupes se retrouvent dans la salle d'accueil. Les animateurs commencent à ranger avec les enfants vers 18h25, la salle d'accueil. Ils vérifient que tout est bien rangé à son emplacement. Veillent à ce que la salle d'accueil soit prête pour le lendemain.
18h30	Fermeture des locaux Si un ou des enfants sont encore présents, le ou les confier au directeur ou en cas d'absence de celle-ci à l'animateur référent. Le directeur appellera les parents pour connaître les raisons du retard et patientera jusqu'à leur arrivée. A leur arrivée, il fera remplir une feuille de retard. En cas de retard conséquent ou parents injoignables, la procédure prévue à cet effet sera engagée.

d) Missions et rôle des personnels

1) Animateurs

Auprès des enfants

- Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- Sensibiliser les enfants aux objectifs et valeurs défendues par le projet pédagogique.
- Accepter le refus de l'enfant, le solliciter sans le forcer.
- Adapter les activités selon l'âge des enfants.
- S'adapter lorsqu'une activité ne fonctionne pas.
- Respecter les enfants et les aider à réaliser leurs projets.

- Encadrer et animer chaque temps de la journée, que ce soit lors d'activités ou de la vie quotidienne.
- Connaître les règles de sécurité essentielles au bon déroulement d'une activité.

2) Directeurs

- Assurer la gestion des Accueils. Proposer une organisation lisible et claire.
- Répondre activement aux exigences des instances institutionnelles (DRJSCS, DDASS, JS, DDCS..).
- S'assurer que les lieux d'accueil répondent aux exigences de sécurité et d'hygiène.
- S'assurer que les prestations de loisirs soient réelles, constantes et de qualité.
- S'assurer du bien-être des enfants et des parents.
- S'assurer de la sécurité physique, affective, morale.
- Être présente aux différentes réunions.
- Être dans la proposition, la prévision et l'innovation organisationnelle.

e) Recommandation de sécurité et de soins

1) Texte référence établi par le service

- Rappel des taux d'encadrement pour chaque activité aux animateurs,
- Elaboration et vérification des listes de sortie avant départ du groupe,
- Appel nominatif des enfants avant chaque rassemblement, avant le départ en sortie, le départ du lieu de sortie et à l'arrivée à l'accueil de loisirs,
- Mise en place d'un carnet de transmission. Il permet de faire un retour aux parents de garder une trace des divers événements (journée de l'enfant, inscription, accident, fatigue, vomissement, etc.),
- Vérification des trousseaux à pharmacie avant chaque sortie et prise des PAI des enfants concernés,
- Mise à disposition dans le classeur ressource
- Création avec l'ensemble de l'équipe de direction et le service enfance et jeunesse d'un dossier de sécurité.
- Vérification des fiches de renseignements et sanitaires des enfants.

2) La prise en charge des PAI

Les enfants qui ont des besoins spécifiques, comme un régime alimentaire particulier ou une maladie chronique, doivent avoir un projet d'accueil individualisé (PAI). Ce projet est mis en place par les parents, le directeur de l'école, le médecin, le service périscolaire et l' élu de secteur. Il contient des informations sur les besoins de l'enfant et les aménagements qui seront mis en place pour l'accueillir dans de bonnes conditions. Le PAI est signé par tous les partenaires. L'accueil de loisirs dispose d'un meuble à clé dans le bureau du directeur. Ce meuble contient l'infirmerie, les sacs de pharmacie et les PAI (lors des vacances scolaires). Les mercredis, les PAI sont dans l'armoire PAI de l'école. La clé du meuble est à l'entrée de la salle de pause des maitresses.

3) Fiche sanitaire et pharmacie

Une fiche sanitaire est remise aux familles souhaitant inscrire leurs enfants en accueil de loisirs. Cette fiche recueille les informations nécessaires quand à l'accueil de l'enfant (coordonnées de la famille, personne pouvant récupérer l'enfant, régime alimentaire, droit de sortie, droit d'image...) en complément il est également demandé de fournir une attestation d'assurance et une photocopie des vaccins à jour de l'enfant.

4) Cahier d'infirmierie et soins

Le cahier d'infirmierie est un registre qui contient toutes les informations sur les soins prodigués aux enfants. On y note :

- La date et l'heure du soin
- Le nom et le prénom de l'enfant soigné
- Le problème de l'enfant
- Les soins qui ont été prodigués
- Le nom du soignant

Les soins prodigués en cas de choc : L'animateur mettra des gants jetables et appliquera de la crème à base d'arnica ou spray réfrigérant et/ou poche isotherme réfrigérante si trop proche des muqueuses ou œil, explication à l'enfant de ne pas toucher au produit mis ou si toucher prévenir l'adulte et se laver les mains avec du savon.

- Si choc à la tête, surveiller si vomissement ou endormissement spontané (appel aux parents pour avertir de l'incident si choc violent).
- Si choc aux membres inférieurs, laisser l'enfant se relever seul pour identifier la gravité.

5) Protocole évacuation incendie et de confinement

Un plan d'évacuation est disponible dans les locaux de l'ALSH. Des exercices d'évacuation sont organisés plusieurs fois par an, sans prévenir les animateurs et le personnel de service. Le registre de sécurité se situe dans la loge du gardien. Des exercices d'évacuation de car sont également organisés plusieurs fois par an. Une sensibilisation écrite décrivant la procédure à suivre est remise à l'équipe d'animation en début d'année scolaire et durant les vacances scolaires.

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté) est établi par le directeur d'école et l'exercice est effectué sur le temps scolaire chaque année. Le PPMS est un outil mis en place dans les établissements scolaires pour pouvoir réagir rapidement face à un événement d'origine naturelle, technologique ou humaine et qui peut causer de très graves dommages sur l'homme, ses biens et son environnement.

L'équipe d'animation se doit de le connaître et d'en connaître les modalités.

Chaque année, un exercice de ce plan est réalisé pendant le temps scolaire. L'équipe d'animation sera informée de son contenu dès son établissement par le directeur et participera, dans la mesure du possible, aux exercices organisés par l'école. Un exemplaire sera donné à l'équipe

IV) Evaluation

a) Evaluation du projet pédagogique :

L'évaluation du projet se fera tout au long de l'année par l'équipe d'animation et le directeur de l'accueil de loisirs. Ils se réuniront pour faire le point sur les aspects positifs, négatifs ou à améliorer du projet. Les animateurs noteront régulièrement les points importants concernant les journées passées au sein du centre (points positifs, difficultés rencontrées, besoins exprimés par les enfants) dans un cahier de suivi, notamment en fin de journée. Cela permettra une adaptation continue et une meilleure réponse aux besoins des enfants.

- Les objectifs du projet seront évalués à travers :
- **Des bilans hebdomadaires entre chaque vacance** : ces bilans servent à préparer des projets, des grands jeux, à former les animateurs et à faire part d'éventuels problèmes.
- **Des réunions de régulation (lors des mois d'été)** : ces réunions servent à préparer des projets, des grands jeux et à donner son avis sur l'organisation de l'accueil de loisirs.
- **Une réunion bilan chaque fin de trimestre** : cette réunion sert à prendre en compte l'évolution et l'application du projet pédagogique et à évaluer le résultat de celui-ci.

Il est important de bien noter les différents points concernant les journées passées au sein du centre pour pouvoir s'adapter et répondre aux besoins des enfants.

b) Pistes et outils d'évaluations des objectifs

Sensibiliser les enfants à la diversité, à l'inclusion et à la lutte contre la discrimination et le harcèlement	
Piste d'évaluation	Outil d'évaluation
Les enfants identifient des comportements positifs pour prévenir le harcèlement	Retour des enfants en groupe ou individuel
Une charte collective est élaborée et respectée par les enfants	Analyse de la charte et des contributions des enfants
Les enfants partagent leurs expériences ou réflexions dans les cercles de parole	Observation régulière des interactions
Une amélioration des interactions bienveillantes entre les enfants est observée	Journal de bord

Respecter le rythme de l'enfant	
Piste d'évaluation	Outil d'évaluation
Les enfants utilisent régulièrement les espaces de repos aménagés	Observation des animateurs
Les transitions entre activités sont fluides et sans agitation excessive	Grille d'évaluation des transitions
Les enfants montrent des signes de détente ou de repos après les temps calmes	Journal de bord des animateurs (observation quotidienne)
Les activités s'ajustent en fonction des besoins identifiés par les animateurs	Réunion hebdomadaires avec l'équipe

Favoriser une coéducation inclusive

Piste d'évaluation	Outil d'évaluation
Les familles participent aux activités collectives organisées par le centre	Liste de participation
Les familles expriment leur satisfaction sur les actions inclusives	Questionnaire aux familles, Livre d'or
Les familles et les partenaires éducatifs témoignent d'une meilleure compréhension mutuelle	Retour qualitatifs lors des événements

c) Evaluation de l'équipe d'animation

L'évaluation des animateurs s'organise selon des périodes spécifiques :

- Pour les animateurs contractuels et titulaires, elle a lieu une fois par an lors des entretiens professionnels.
- Pour les animateurs vacataires, elle est réalisée une fois par trimestre à l'aide d'une grille d'évaluation.

Les évaluations des animateurs porte sur leurs :

- Compétences et qualités professionnelles
- Qualités relationnelles
- Implication et motivation

V) Les annexes

- **Cour Oasis**
- **Projets d'animation**

Cour Oasis

En 2023 les cours du groupe scolaire du coteau ont été transformées en cours oasis.

C'est quoi une cour oasis ?

Une cour Oasis est un concept de cour d'école réaménagée dans le but de créer un espace plus durable, inclusif et respectueux de l'environnement, tout en offrant aux enfants un lieu de détente, de jeux et d'apprentissage. Ce concept s'inscrit dans une démarche de transition écologique et sociale, en réponse notamment aux enjeux du changement climatique et du bien-être des enfants en milieu scolaire.

Les spécificités des cours Oasis pour l'ALSH

Ces cours ne sont pas seulement des espaces de jeu passif mais deviennent des lieux de sensibilisation et d'engagement écologique pour les enfants fréquentant l'ALSH.

- **Participation active des enfants à l'entretien de la cour**

Les enfants sont impliqués dans le maintien de la cour grâce à des outils adaptés comme des balais mis à leur disposition. Ils les utilisent pour retirer les feuilles mortes et garder les espaces propres, ce qui leur permet de s'approprier la cour et de développer un sens des responsabilités.

- **Règles d'utilisation de la cour**

Afin de garantir une bonne utilisation de la cour, des règles claires ont été définies et affichées à des endroits stratégiques. Ces règles sont présentées et expliquées par l'équipe d'animation pour s'assurer que tous les enfants puissent en prendre connaissance et les respecter.

- **Un projet jardinage collaboratif**

Un projet de jardinage a été mis en place pour renforcer la biodiversité et offrir une dimension pédagogique supplémentaire. Une animatrice référente a été désignée pour coordonner ce projet en lien avec l'espace vert de la ville. Ce projet permet aux enfants de découvrir les bases du jardinage, d'apprendre à prendre soin des plantes, et de comprendre l'importance de la biodiversité et du respect de la nature.

Les bénéfices pour les enfants :

- Développement de leur autonomie et de leur esprit de coopération par l'entretien et l'usage de la cour.
- Sensibilisation aux enjeux environnementaux à travers des activités pratiques comme le jardinage.
- Meilleure compréhension des règles de vie collective, avec des espaces partagés et des consignes visibles.

En résumé

La cour Oasis ne se limite pas à être un espace de récréation mais devient un véritable outil pédagogique et écologique dans le cadre de l'ALSH. Elle offre un cadre propice à l'apprentissage, au respect de l'environnement et à la vie collective, tout en favorisant l'épanouissement des enfants.